INSTALLER ARCGIS

En tant qu'étudiant de l'Université Bordeaux vous pouvez utiliser gratuitement le logiciel ARCGIS. L'installation se fait en **7 étapes distinctes**. Attention de bien lire le contenu de chaque étape !!!!

Et surtout allez bien jusqu'au bout, sinon vous risquez de ne pas avoir le logiciel en français.

Si vous changez d'ordinateur en cours d'année, vous pouvez récupérer votre clé ArcGis en suivant la procédure décrite ici

ArcGis fonctionne uniquement sur Windows. Si vous avez un Mac, la procédure pour installer Windows est décrite ici

ETAPE 1 : Obtenir la licence

La procédure suivante vous permet d'obtenir une clé valable une année.

Avec votre adresse mail officielle de l'Université inscrivez-vous ICI afin d'obtenir votre clef.

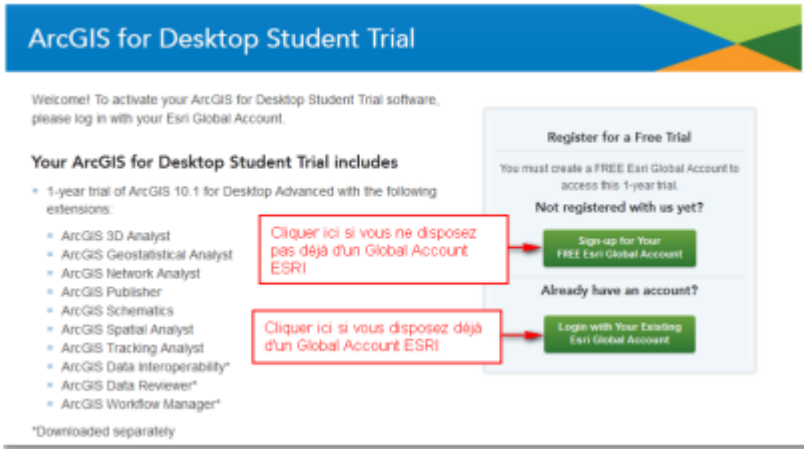
Attention votre adresse mail doit finir par : @etu.u-bordeaux.fr ou @u-bordeaux.fr

Cette procédure doit être renouvelée chaque année.

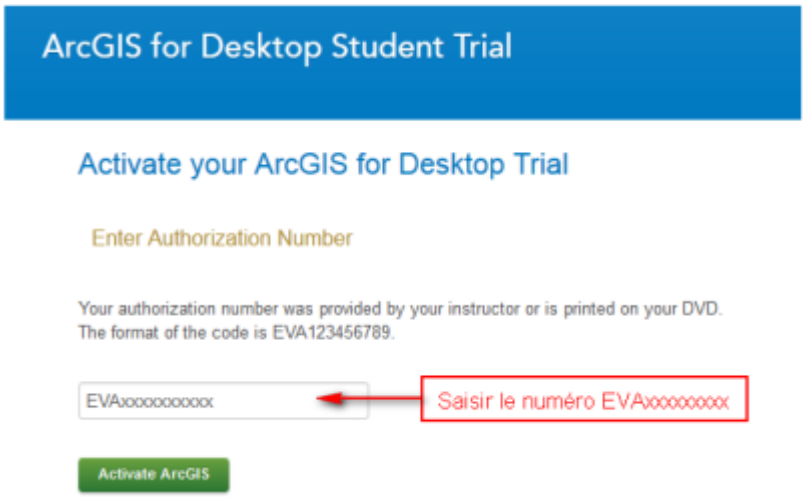
Attention de ne cliquer qu'une seule fois sur le bouton de validation.

ETAPE 2 : Validation de la clé

Une fois votre clef obtenue vous devez créer un compte chez ESRI.



Et activer votre n° de clef afin de la valider.



ETAPE 3 : Téléchargement du logiciel

Téléchargez directement la version 10.8.1 ici (1.3 go).

Vous pouvez également télécharger ArcGISPro 2.6 ici (1.5 go).

ETAPE 4 : Installation du logiciel

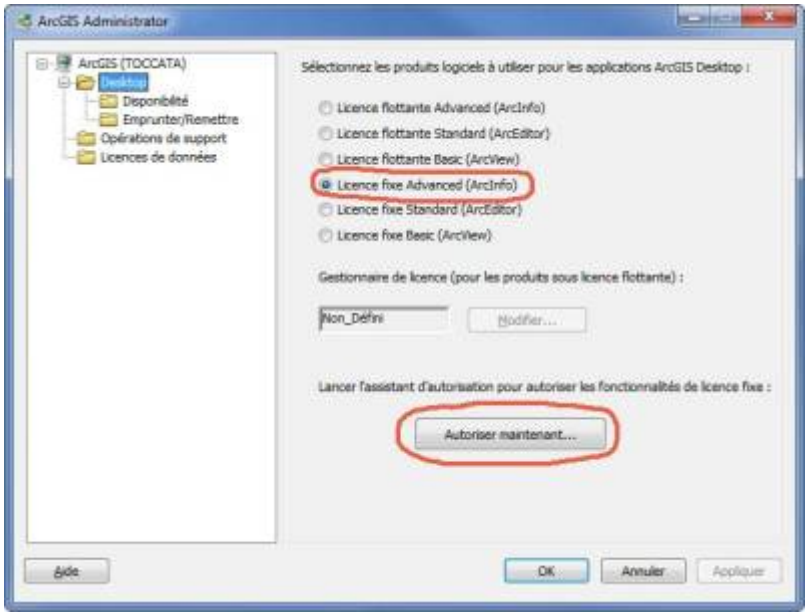
1. Si ce n'est pas déjà fait installer Microsoft .NET Framework 3.5 Service Pack 1 disponible ici
2. Installez ArcGIS for Desktop.

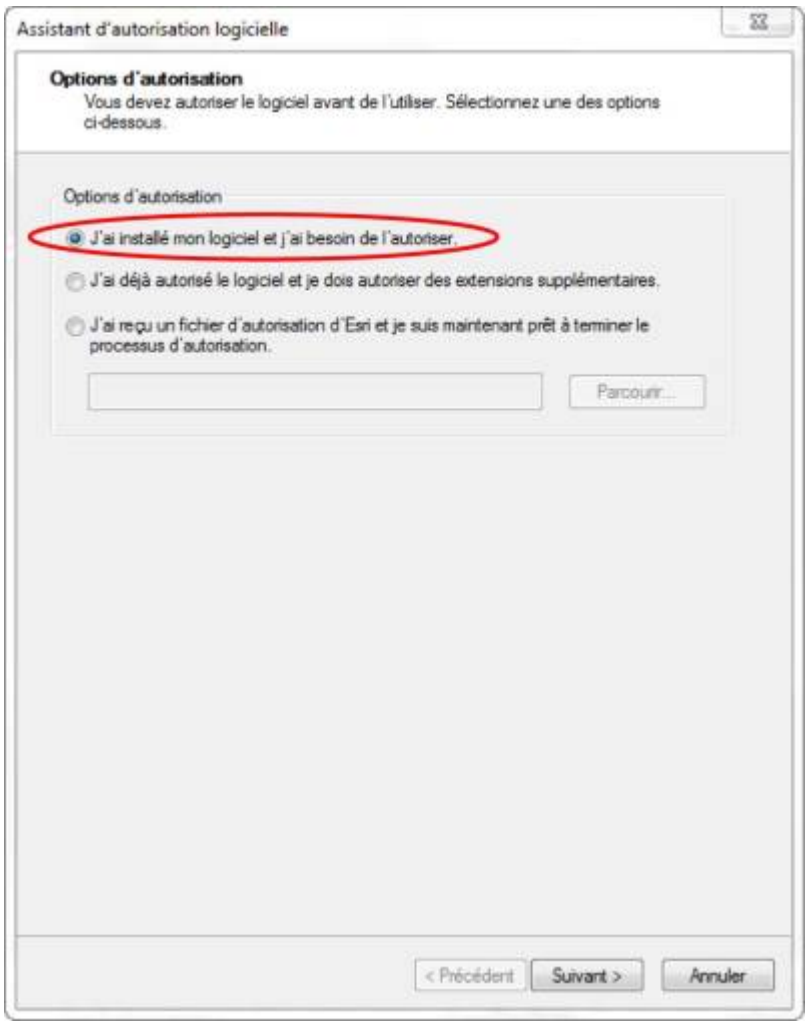
ETAPE 5 : Rentrer la clé dans le gestionnaire de licence

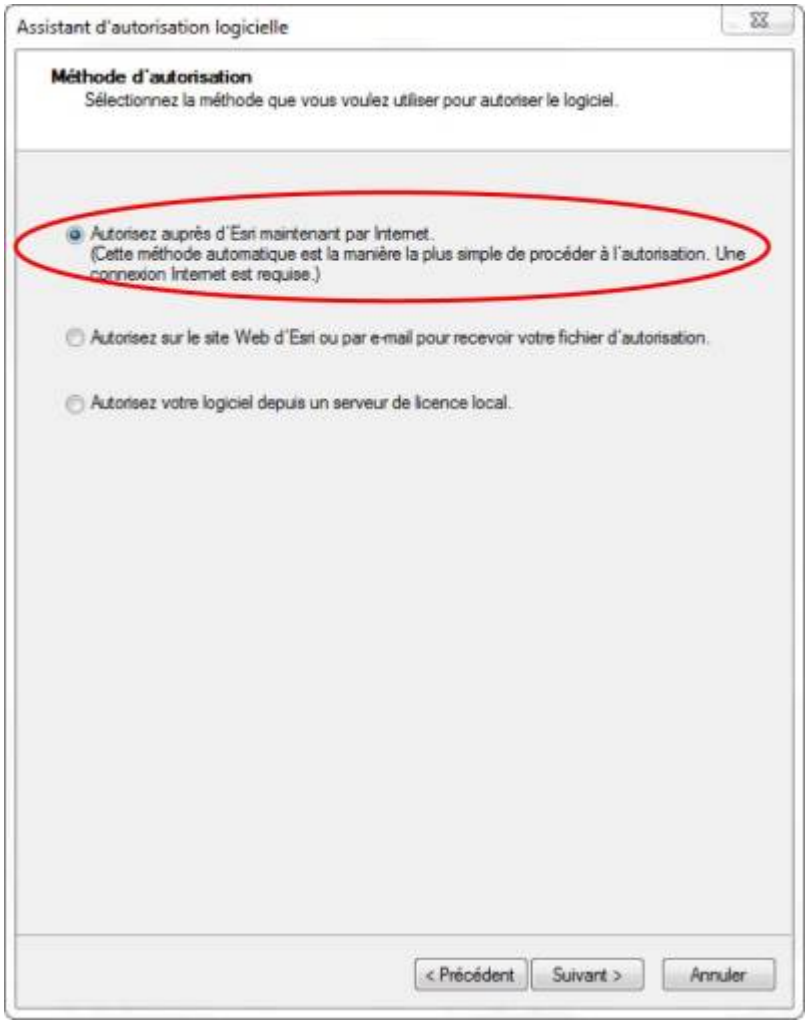
Une fois le logiciel téléchargé et installé vous devez rentrer votre clef dans le gestionnaire de licence.

Celui-ci doit s'ouvrir directement à la fin de l'installation.

Si ce n'est pas le cas vous pouvez y avoir accès par 'ArcGIS administrator' (Démarrer-Programmes-ArcGIS-ArcGis Administrator).


ArcGIS Administrator
ArcGIS (TOCCATA)
Desktop
Disponibilité
Emprunter/Remettre
Opérations de support
Licences de données
Sélectionnez les produits logiciels à utiliser pour les applications ArcGIS Desktop :
Licence flottante Advanced (ArcInfo)
Licence flottante Standard (ArcEditor)
Licence flottante Basic (ArcView)
Licence fixe Advanced (ArcInfo)
Licence fixe Standard (ArcEditor)
Licence fixe Basic (ArcView)
Gestionnaire de licence (pour les produits sous licence flottante) :
Non_Défini
Modifier...
Lancer l'assistant d'autorisation pour autoriser les fonctionnalités de licence fixe :
Autoriser maintenant...
Aide
OK
Annuler
Appliquer

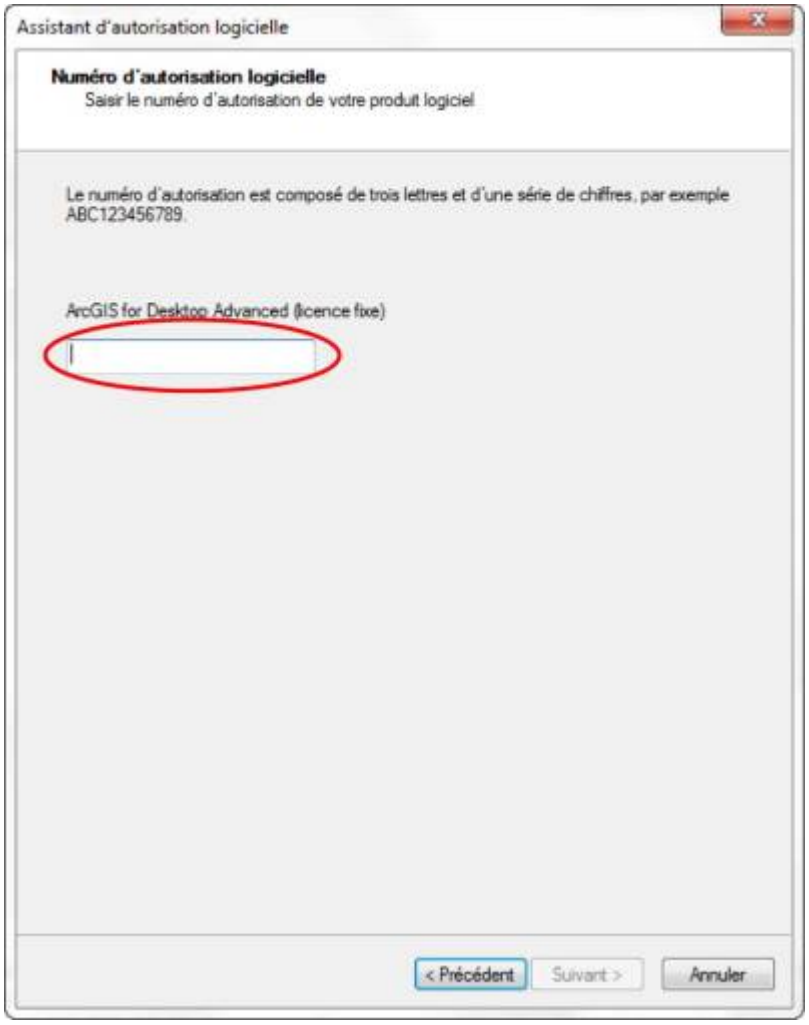

Assistant d'autorisation logicielle
Options d'autorisation
Vous devez autoriser le logiciel avant de l'utiliser. Sélectionnez une des options ci-dessous.
Options d'autorisation
J'ai installé mon logiciel et j'ai besoin de l'autoriser.
J'ai déjà autorisé le logiciel et je dois autoriser des extensions supplémentaires.
J'ai reçu un fichier d'autorisation d'Esri et je suis maintenant prêt à terminer le processus d'autorisation.
Parcourir...
< Précédent
Suivant >
Annuler


Assistant d'autorisation logicielle
Méthode d'autorisation
Sélectionnez la méthode que vous voulez utiliser pour autoriser le logiciel.
Autorisez auprès d'Esri maintenant par Internet.
(Cette méthode automatique est la manière la plus simple de procéder à l'autorisation. Une connexion Internet est requise.)
Autorisez sur le site Web d'Esri ou par e-mail pour recevoir votre fichier d'autorisation.
Autorisez votre logiciel depuis un serveur de licence local.
< Précédent
Suivant >
Annuler

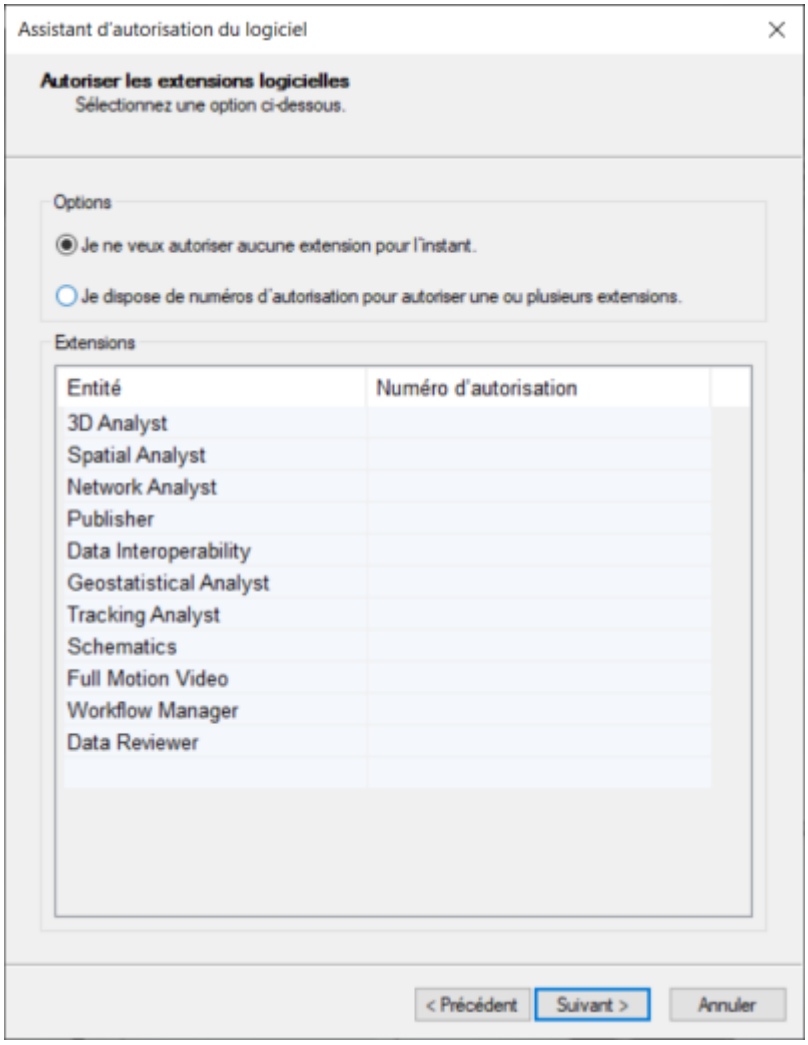

Assistant d'autorisation logicielle
Informations d'autorisation
Nous allons utiliser les informations suivantes pour vérifier nos enregistrements et autoriser votre utilisation du logiciel. (* champ obligatoire)
*Prénom:
*Nom:
*Organisation:
Service:
*Adresse 1:
Adresse 2:
*Ville:
*Etat/Province:
*Code postal:
*Emplacement :
*Téléphone :
*E-mail :
Commentaire:
Description d'autorisation facultative définie par l'utilisateur.
< Précédent
Suivant >
Annuler



Rentrez votre n° de licence ici.



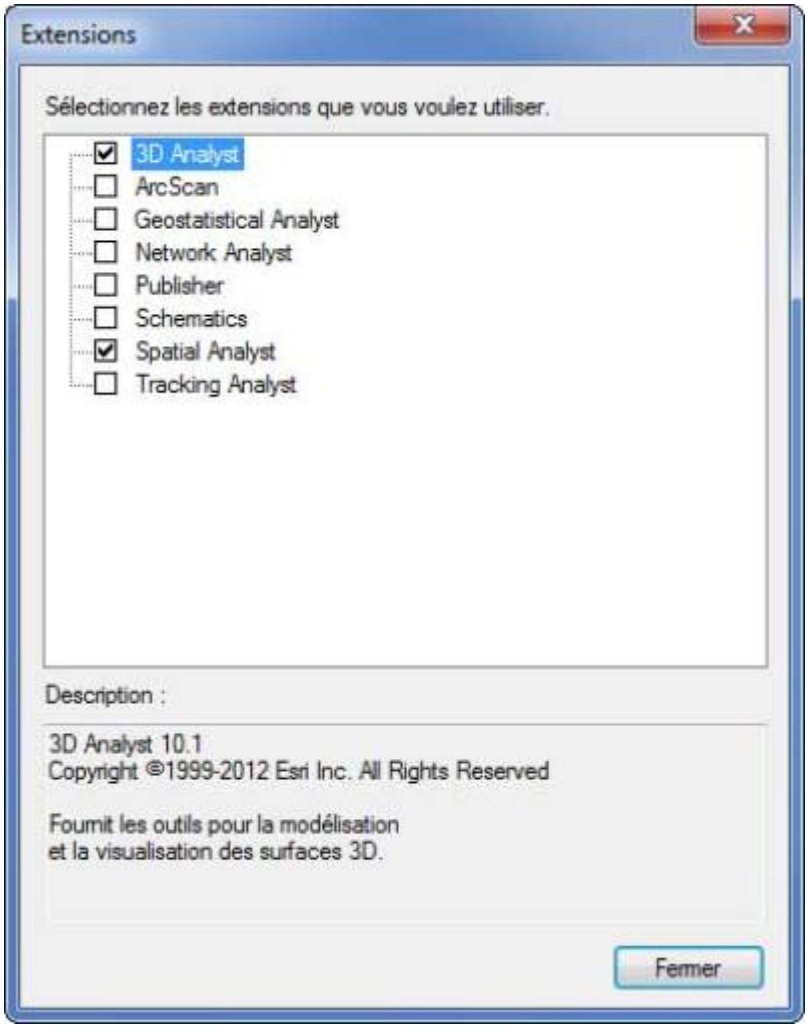
Ce n'est pas nécessaire de rentrer les n° d'extensions.



Une fois la procédure finie ArcGis est normalement opérationnel.

ETAPE 6 : Valider les extentions

Une fois ArGis lancé vous devez valider les les extensions via l'onglé 'Personnaliser' puis 'Extensions'.



From:
http://www.geocean.net/wikisig/ -

Permanent link:
http://www.geocean.net/wikisig/doku.php?id=obtenir_gratuitement_arcgis:start&rev=1605170170

Last update: **2020/11/12 08:36**